

LA
REVUE CATHOLIQUE
DE BORDEAUX



BONNE ANNÉE!

*Adieu les jours passés!... Qu'il soit le bienvenu,
Le nouvel an que Dieu nous donne!*

*De vous, dans mes souhaits, je me suis souvenu,
Lecteurs : je n'oublierai personne.*

*Jours nouveaux, puissiez-vous, sur les ailes du Temps,
Apporter aux grands de la terre*

*L'amour, la passion de leurs frères souffrants,
Aux plus pauvres, le nécessaire;*

*Aux lèvres s'entr'ouvrant à la voix du bonheur,
Le sourire de l'innocence;*

*Aux fronts tristes, voilés, ployant sous la douleur,
Le chaud rayon de l'espérance!*

Et comme — sauf notre âme et Dieu — tout disparaît

Ainsi qu'un fantôme qui passe,

Beaux jours, enseignez-nous, de grâce,

Le doux, l'ineffable secret

De vivre sans remords pour mourir sans regret!

A. FERRAND.

Bordeaux, 30 décembre 1879.

A PROPOS DU DIVORCE

(2^e ARTICLE)

M. Bréard, après nous avoir longtemps affriandé, s'est enfin décidé à nous servir l'autre moitié de sa tartine sur le divorce. J'ai étudié ce *factum*, écrit dans un style un peu ténébreux, et j'ai constaté à ma grande surprise que M. Bréard est fort arriéré.

Voici le fond de son raisonnement :

La loi civile est une gêne pour tout le monde, donc il faut la remet-